

e 8 novembre 2010

Communiqué de presse

Article pour l'Echo du Gros-de-Vaud du vendredi 19 novembre 2010

## **Eoliennes dans le district du Gros-de-Vaud, un enjeu d'avenir ! Du sirocco dans les éoliennes ?**

Lors du dernier Echo politique de fin octobre, M. le député Bertrand Clot s'en est pris fortement aux projets d'éoliennes dans le Canton et spécialement dans notre district et à ses portes avec le projet d'EolJorat et ses 13 éoliennes. Même si un certain nombre de ses questions est légitime, il nous semble que M. Clot est beaucoup trop négatif quant à l'implantation de ces « filles d'Eole », comme il les appelle. Nous souhaiterions élargir le débat et y apporter la contribution des Vert'libéraux du district du Gros-de-Vaud.

De prime abord, nous pouvons partir du postulat consensuel que nous avons tous besoin d'énergie et, en particulier, d'électricité. Les éoliennes sont l'une des opportunités offertes en réponse à la demande croissante d'énergie verte par les consommateurs.

Voilà plus de quatre ans que certaines communes de notre district sont en étroite collaboration avec les services de planification de l'un ou l'autre des parcs éoliens potentiels et sont, de fait, très impliquées dans ces démarches, alors que les auteurs de certains articles de presse se positionnent en grands défenseurs de communes qui, selon eux, se feraient « gruger ». C'est méconnaître tout le travail accompli et aller à l'encontre du principe fondamental de liberté financière des communes sur leur territoire. En effet, certaines d'entre elles ont d'ores et déjà négocié une participation significative au capital de ces futures sociétés, ce qui est un gage de revenu « renouvelable ».

Quant aux arguments plus factuels, tels que la distance des zones à bâtir, l'impact sonore, la protection de la faune et de la flore, les zones de protection des eaux, ils sont réglés dans un cadre légal existant et documenté de façon pertinente dans les études d'impact. Il n'est donc pas nécessaire de légiférer spécifiquement tel que le propose M. Clot dans une motion développée il y a trois jours au Grand Conseil.

**EolJorat**, selon nos sources, serait en mesure de produire de 8 à 12 % de la consommation des ménages vaudois, soit 140 millions de kWh couvrant l'équivalent des besoins de 80'000 personnes. Sachant que notre district compte 38'000 habitants, cette proportion mérite que l'on prenne ces projets très au sérieux.

L'impact sur le paysage est, par essence, un élément extrêmement sensible. Toutefois, ne pourrait-on pas, pour une fois, imaginer ces éoliennes sous un regard poétique à l'instar des moulins à vent qui, jadis, jalonnaient les paysages européens, et considérer qu'elles sont nécessaires aux besoins de chacun ? Sinon que dire des lignes à haute tension, barrages, mâts de téléphonie mobile, routes et autoroutes à fort trafic qui aujourd'hui façonnent notre paysage et dont chacun bénéficie sans compter, mais que personne ne voudrait à proximité de son habitation ?

Il appartient donc au Conseil d'Etat de travailler rapidement à la planification demandée à plusieurs reprises dans un élan constructif et objectif, de façon à permettre l'avancement de ces projets.

En conclusion, le pvl Gros-de-Vaud invite les défenseurs de l'environnement et de l'économie à un peu plus de mesure dans leurs élans provocateurs réciproques. Si ce type de projet d'électricité renouvelable est continuellement entravé, symétriquement il s'agira bien d'une augmentation de la capacité nucléaire, suisse ou étrangère, dont nous devons parler, ce qui ne doit plus être envisagé !

Alors, poursuivons ensemble ces projets avec enthousiasme !

### Personnes de contact :

Vincent Aubert – président pvl Gros-de-Vaud – 079.310.53.36

Régis Courdesse – député pvl – 079.623.75.26

[gros-de-vaud@vertliberaux.ch](mailto:gros-de-vaud@vertliberaux.ch)

[www.vd.vertliberaux.ch](http://www.vd.vertliberaux.ch)